N°111 - DÉCEMBRE/ JANVIER/FÉVRIER 2026-2027

Bien vivre à TROUY



Ville de Trouy



Chères Trucidiennes, Chers Trucidiens,

Alors que l'année 2027 approche, je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, du personnel communal et en mon nom personnel, à vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la solidarité, du partage et de l'espoir.

Nous traversons une période où l'actualité nationale est souvent source d'inquiétudes. Les préoccupations liées au pouvoir d'achat, au coût de la vie, aux services publics, à l'éducation ou encore aux déplacements occupent légitimement une place importante dans le quotidien de nombreux Français.

Ces attentes méritent d'être entendues, au-delà des polémiques et des débats parfois excessifs. Il est essentiel de garder le dialogue, l'écoute et le respect au cœur de nos échanges.

A l'échelle de notre commune, nous avons plus que jamais besoin de regarder vers l'avenir et de continuer à avancer ensemble. Malgré un contexte parfois contraignant, les projets se poursuivent et notre volonté de faire évoluer Trouy reste intacte.

Le projet de boulangerie demeure d'actualité, les réflexions autour de la géothermie pour les écoles du bourg avancent et le projet Monin constitue également une perspective importante pour notre territoire.

Autant d'initiatives qui témoignent de notre ambition de préparer l'avenir, d'améliorer le quotidien et de renforcer l'attractivité de notre commune.

Vous découvrirez également dans ce numéro une nouvelle version de votre magazine municipal Le Bien Vivre. Nous avons souhaité faire évoluer sa présentation pour vous proposer un journal plus clair, plus lisible et agréable à parcourir, tout en conservant ce qui fait son intérêt : vous informer sur la vie de la commune, valoriser les initiatives locales et partager les projets qui nous rassemblent.
Ce magazine reste avant tout le vôtre, le reflet de la vie de notre commune et de celles et ceux qui la font vivre au quotidien.

Plus que jamais, gardons confiance en notre capacité collective à construire un avenir positif pour Trouy. Les projets, les associations, les manifestations, les initiatives des habitants et l'engagement de nos agents municipaux sont autant de richesses sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus du Conseil municipal, une très belle année, pleine de projets, de réussites et de moments heureux.
Très bonne année à toutes et à tous !

Franck Breteau
Maire de Trouy
Vice-président de l'agglomération Bourges Plus
Vice-président du syndicat de transport Agglobus
Vice-président du PETR CENTRE CHER



le SOMMAIRE

3_6
TROUY EN BREF
LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

7_13
TROUY EN ACTION
PROJETS | TRAVAUX | ENVIRONNEMENT

14_17
GRANDIR À TROUY
ÉCOLES | ENFANCE | JEUNESSE

18_20
TROUY SOLIDAIRE
CCAS | SENIORS | SOLIDARITÉ

21_25
ILS FONT TROUY
PORTRAITS | TALENTS | ASSOCIATIONS

26
TROUY NOTRE HISTOIRE
PATRIMOINE | MÉMOIRE | CITOYENNETÉ

27_31
À VOS AGENDAS
RENDEZ-VOUS | ACTIVITÉS | INFOS PRATIQUES

l'actu de notre commune

suivez-nous sur ville de Trouy

Ville de Trouy
12 route de La Chapelle - CS 58570 - 18570 TROUY
Tél : 02.48.64.78.18
mairie@ville-trouy.fr

Directeur de publication : Franck Breteau
Rédaction : Nadine Moreau
Photos et illustrations : ville de Trouy, Pexels
Conception et réalisation : Maxime Turpin
Impression : par nos soins
Tirage : 800 exemplaires

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

RAPPEL

La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire mais conseillée car elle facilite les recherches lors du vote.

Une pièce d'identité avec photo est obligatoire.



18 avril 2027 1er tour de l'élection présidentielle

2 mai 2027 2ème tour de l'élection présidentielle

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES
INSCRIPTIONS CLÔTURÉES LE 12 MARS 2027
service-public.fr
ou en mairie

EN CAS DE DOUTE SUR LE LIEU D'INSCRIPTION, L'ÉLECTEUR PEUT VÉRIFIER SA SITUATION ÉLECTORALE
elections.interieur.gouv.fr
ou en mairie

CAS DES JEUNES DE 18 ANS

→ Ils sont inscrits d'office dans la même commune que le recensement citoyenneté effectué à 16 ans.

En cas de changement de commune entre 16 et 18 ans, se signaler en mairie.

REFONTE DES LISTES ÉLECTORALES

→ Tous les électeurs seront numérotés dans l'ordre alphabétique et une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur au plus tard 3 jours avant le scrutin.
→ Chaque électeur est invité à signaler en mairie tout changement d'adresse au sein de la commune ou toute modification à apporter sur le nom d'usage.

LE SERVICE ÉLECTORAL DE LA MAIRIE DE TROUY RESTE À DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

par mail : **mairie@ville-trouy.fr** ou par téléphone : **02.48.64.78.18**

RECENSEMENT

21 janvier 2027 > 20 février 2027
Tous les logements et les occupants sont concernés

En 2027, Trouy réalise le recensement de sa population afin de mieux connaître son évolution, ses caractéristiques et les besoins de ses habitants.
Ces données sont indispensables pour préparer l'avenir de notre commune et adapter les services et les équipements à la vie de tous les jours.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Dans un premier temps, une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de cette opération. Puis, un agent recenseur recruté par la commune vous remettra une notice contenant vos identifiants pour effectuer votre recensement sur Internet. Elle pourra être déposée dans votre boîte aux lettres ou remise en main propre.

Il vous suffira de suivre les instructions indiquées sur cette notice pour répondre au questionnaire en ligne. Conservez précieusement ce document, indispensable pour vous recenser.

Simple, rapide et sécurisé, le recensement en ligne permet également de limiter l'utilisation de papier, tout en facilitant le traitement des réponses.

VOUS N'AVEZ REÇU AUCUN DOCUMENT D'ICI LE 15 JANVIER 2027 ?

> Contactez la coordonnatrice communale du recensement,
NADINE MOREAU : 06 50 15 10 98

Pour notre commune, disposer de données actualisées est essentiel afin d'anticiper les évolutions démographiques et d'accompagner les besoins des familles, des jeunes et des aînés.

Les résultats contribuent notamment à éclairer les décisions concernant les équipements scolaires, les services publics et les projets d'aménagement.

Ils constituent ainsi un outil précieux pour préparer le Trouy de demain.

EN SAVOIR + > le-recensement-et-moi.fr

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des informations statistiques sur les habitants (âge, profession, moyens de transport utilisés...) et sur les logements.

LE RECENSEMENT, UN ENJEU POUR L'AVENIR DE TROUY

Ces données sont essentielles pour la vie locale. Elles permettent notamment de :

→ **Déterminer certaines ressources financières de la commune :** la population prise en compte intervient dans le calcul de plusieurs dotations et participations de l'État.
→ **Contribuer à l'organisation de la vie municipale :** la population officielle intervient notamment dans la détermination du nombre de conseillers municipaux et dans certaines règles électorales.
→ **Adapter les équipements et les services aux besoins des habitants :** écoles, transports, équipements sportifs, structures pour les personnes âgées, commerces ou encore logements.

PENSEZ À INDIQUER SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES OU VOTRE CIDEX :



> le numéro de votre habitation
> votre nom de famille

SI CE N'EST PAS LE CAS,
merci de bien vouloir les inscrire à l'aide d'un feutre indélébile.

OFFRES ADSL

Depuis le 31 janvier 2026, la commercialisation des nouvelles offres ADSL a officiellement pris fin à Trouy.

Nous constatons actuellement que certaines informations diffusées localement laissent croire aux habitants qu'ils pourraient perdre prochainement leur accès à internet, créant ainsi une inquiétude injustifiée et une confusion préoccupante :

→ la fin de la commercialisation des nouvelles offres ADSL, qui ne concerne pas les abonnés actuellement satisfaits de leur offre et qui peuvent continuer à l'utiliser ;
→ la fermeture technique définitive du réseau cuivre, prévue à une échéance ultérieure, date à laquelle une migration vers la fibre sera nécessaire.

Afin d'apporter une information claire, factuelle et fondée sur les données officielles publiées par Orange, propriétaire du réseau cuivre, un site dédié a été mis en ligne.

L'OBJECTIF EST DE PERMETTRE AUX ADMINISTRÉS DE DISPOSER D'UNE INFORMATION FIABLE ET TRANSPARENTE

PAGE SPÉCIFIQUE À VOTRE COMMUNE
finadsl.fr/18/trouy.fr

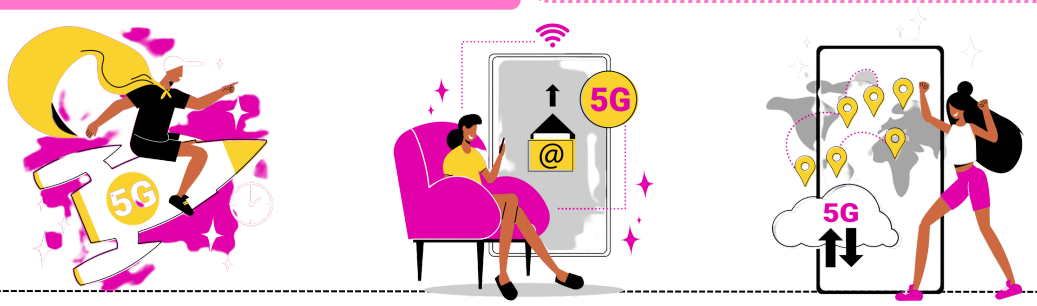

FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est disponible sur la ZAC du Bois de Givray

Excellente nouvelle pour l'attractivité économique de notre commune et pour nos entreprises locales. Après un suivi rigoureux et des démarches soutenues auprès de l'opérateur Orange, les locaux et entreprises de la ZAC du Bois de Givray sont officiellement raccordables à la fibre optique depuis le 1er août 2026.

Cette étape clé tant attendue par les professionnels de la zone permet d'offrir à nos acteurs économiques des connexions très haut débit performantes, indispensables à leur développement, à leur compétitivité et à la modernisation de leurs activités au quotidien.

COMMENT PROCÉDER POUR SE RACCORDER ?

Les entreprises situées sur la ZAC du Bois de Givray peuvent depuis cet été tester leur éligibilité auprès de leur fournisseur d'accès à internet et effectuer leurs démarches d'abonnement ou de raccordement.

La municipalité poursuit son engagement au quotidien pour l'amélioration des infrastructures et la modernisation de ses réseaux secs au service de l'ensemble des trucidiens et de ses entreprises.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ

Pour les vacances de Noël

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre habitation ? Vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile ! Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers, indépendamment des vacances.

L'Opération Tranquillité Vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances

L'Opération Tranquillité Vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) au commissariat.

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne. Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre sur place pour finaliser la demande.

OBSÈQUES

Une notice d'information obligatoire

Depuis le 1er octobre 2026, tous les opérateurs funéraires doivent remettre aux familles une notice d'information standardisée lors de l'organisation d'obsèques.

Pour garantir une information accessible à tous, elle doit être affichée dans les établissements recevant du public et publiée sur le site internet des opérateurs qui en possèdent un.

Ce document neutre et sans publicité permet aux familles de mieux connaître leurs droits, de distinguer les prestations obligatoires des prestations facultatives et de comparer les offres.

Il rappelle notamment que les devis funéraires sont gratuits et sans engagement.

La notice détaille également les démarches à effectuer, les règles relatives au transport et à la conservation du corps, les modalités d'inhumation ou de crémation, ainsi que la dispersion des cendres.

Elle précise les recours possibles en cas de litige, notamment la saisine du médiateur de la consommation.

Objectif

→ **Renforcer la transparence du secteur funéraire et mieux protéger les familles dans leurs choix,** conformément à une recommandation du Conseil national de la consommation.

RESPECTONS NOS CHEMINS DE PROMENADE

Plusieurs habitants nous ont signalé la présence, le long de certains chemins de randonnée de la commune, de barquettes contenant de l'eau et/ou de la nourriture, accompagnées de leurs emballages.





Si ces dépôts peuvent partir d'une bonne intention, notamment pour venir en aide à des animaux, ils ne doivent pas être laissés dans la nature.

Les contenants, couvercles et restes alimentaires deviennent rapidement des déchets et peuvent être ingérés par la faune sauvage ou attirer des animaux à proximité des chemins.

La présence de récipients contenant de l'eau stagnante peut également favoriser la prolifération des moustiques tigres.

Ces derniers peuvent pondre dans de très petites quantités d'eau, notamment dans des récipients laissés à l'extérieur.

Il est donc important de ne pas laisser de contenants susceptibles de recueillir ou de retenir de l'eau après la pluie.

Le fait de déposer ou d'abandonner des déchets dans un espace naturel constitue un dépôt sauvage et est interdit. La réglementation prévoit des sanctions en cas d'abandon de déchets sur la voie publique ou dans des espaces naturels.

Par ailleurs, les recommandations officielles invitent les promeneurs à ne pas nourrir les animaux sauvages, afin de ne pas modifier leurs comportements naturels.

Nos chemins sont un bien commun.
Pour les préserver et permettre à chacun de profiter d'un environnement propre et agréable, merci de ne rien laisser derrière vous, même lorsqu'il s'agit de nourriture ou de récipients destinés aux animaux.

La nature se respecte aussi en la laissant telle qu'on l'a trouvée.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RESPECTONS LES RÈGLES ET LES ACCÈS !

La commune constate que certains véhicules à moteur continuent d'emprunter des voies interdites à la circulation, malgré la signalisation en place. Le Chemin Vert, où figure un panneau « Sens interdit – sauf riverains », est notamment concerné, tout comme d'autres voies, telles que la rue du Champ du Puits.

PETIT RAPPEL :

la mention « sauf riverains » autorise uniquement les personnes qui habitent dans la voie concernée ou qui doivent s'y rendre pour accéder à leur domicile ou à une propriété. L'emprunter simplement pour gagner du temps ou éviter un détour ne constitue pas un motif valable (sauf autorisation exceptionnelle de la mairie).

Par ailleurs, la municipalité rappelle qu'il est impératif de ne pas stationner devant les chemins, venelles et accès aux habitations. Ces passages doivent rester libres et accessibles en permanence afin de permettre la circulation des piétons, des véhicules d'entretien et surtout des véhicules de secours, notamment des sapeurs-pompiers.

Le non-respect d'un sens interdit constitue une contravention de 4ème classe, passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 4 points sur le permis de conduire.



La municipalité compte sur le civisme de chacun pour respecter la signalisation, préserver les accès et garantir la sécurité de tous.

Quelques secondes de détour ou quelques mètres de stationnement peuvent faire toute la différence !

Il est donc demandé à chacun de faire preuve de civisme et de veiller à toujours laisser un passage suffisamment large et dégagé devant les venelles et accès aux habitations.

ROUTE DE LA CHAPELLE

RALENTIR POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



La modération de la vitesse s'impose aujourd'hui comme le pilier central des politiques de sécurité routière et d'aménagement urbain au sein de nos communes. *Face à la nécessité de réduire le nombre d'accidents, de limiter les nuisances sonores et de favoriser la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons, l'aménagement de la voirie est le moyen le plus direct pour forcer les conducteurs à lever le pied, notamment en agglomération dans les zones 30.*

La commune a dû mettre en place :

→ **des surélévations de chaussée (ralentisseurs trapézoïdaux),**
→ **des coussins berlinois : en caoutchouc ou en enrobé,**
→ **des chicanes et écluses : qui imposent une alternance de circulation, obligeant l'un des deux sens à ralentir ou s'arrêter,**
→ **des trottoirs depuis le rond-point jusqu'aux tours afin de créer un cheminement continu pour les piétons, pour plus de sécurité.**

Au-delà des outils matériels, la législation offre aux maires un pouvoir de police de la circulation très étendu et pour faciliter la cohabitation des usagers, nous avons décidé de passer à 30 km/h la route de La Chapelle (de l'avenue du Cabaret à la sortie de la ville).

De nombreux aménagements existaient et d'autres ont été ajoutés.

En abaissant la vitesse de référence de 50 à 30 km/h à l'échelle de cette voie, nous allons évaluer le fonctionnement de cette voie en positionnant notre radar pédagogique pour des relevés de vitesse.

Nous nous laissons, ultérieurement, la possibilité de rajouter deux coussins berlinois en enrobé, au niveau de la sortie de l'allée des Violettes.

Le Code de la Route ne dit pas tout.
Il y a aussi des règles non écrites, celles de la politesse, du respect et de la courtoisie.

Un coût important pour la commune de 81 000 € HT.
Nous avons obtenu **une subvention du Fonds amendes de police de 21 569 €.**



PRÉPARER SON SOL EN AUTOMNE
Les bons gestes pour un printemps fertile

À l'automne, le potager se prépare déjà pour les récoltes de demain. C'est le moment idéal pour enrichir, protéger et améliorer la qualité du sol avant l'arrivée de l'hiver.



Pourquoi préparer son sol dès l'automne ?

Durant l'hiver, le sol se repose et absorbe progressivement les nutriments apportés. Une bonne préparation automnale favorise sa fertilité et permet de retrouver, au printemps, des conditions propices aux cultures.

5 SOLUTIONS
Pour prendre soin de son sol

1 ***Le compost : un allié naturel***
Gratuit et riche en matière organique, le compost améliore la structure du sol et stimule la vie des micro-organismes.

2 ***Le fumier : un apport nutritif***
Riche en nutriments, il enrichit la terre. Privilégiez un fumier bien décomposé et incorporez-le en petite quantité pour éviter tout risque de brûlure des plantes.

3 ***Les engrais verts : protéger et enrichir***
Moutarde, phacélie ou trèfle peuvent être semés à l'automne. Ils limitent l'érosion, protègent le sol et contribuent à sa fertilité.

4 ***Le paillis : une protection hivernale***
Feuilles mortes, paille ou tontes séchées permettent de conserver l'humidité, de limiter les variations de température et de nourrir le sol en se décomposant.

5 ***La chaux : rééquilibrer le pH***
Elle peut être utilisée lorsque le sol est trop acide. Un test de pH préalable reste indispensable pour déterminer si cet apport est nécessaire.

Préparer son sol à l'automne, c'est l'enrichir naturellement, le protéger pendant l'hiver et favoriser un potager plus fertile au printemps.

Patrick Lesme
Responsable du service Espaces Verts



À LA DÉCOUVERTE DES LÉGUMES RÉGIONAUX
Le haricot Comtesse de Chambord

Petit, blanc et délicat, ce haricot nain de la région Centre-Val de Loire possède une histoire ancienne et des qualités gustatives qui font sa renommée.

Un haricot au caractère bien trempé

Le haricot Comtesse de Chambord est une variété naine demi-grimpante, au port très ramifié et au feuillage dense. Ses fleurs blanches donnent naissance à des gousses courtes et nombreuses, contenant quatre à six grains blancs, fins et ovoïdes.

Sa particularité ? Une peau très fine et une saveur remarquable : fondant, fin en goût et particulièrement digeste, il se prête aussi bien aux recettes salées qu'aux préparations sucrées.

Un peu d'histoire

Mentionné dans les archives dès 1850, le haricot Comtesse de Chambord a progressivement disparu avant de renaître en 1983 grâce à Roland Albertaz.

Depuis, plusieurs producteurs contribuent à préserver et faire connaître cette variété patrimoniale, notamment grâce à son inscription au registre des variétés anciennes en 1997.



EN CUISINE

Dorayaki à la crème de haricots Comtesse de Chambord et au miel

Une recette originale qui associe la douceur du haricot régional à la gourmandise du miel.

Les ingrédients

Pour la crème :

- *100 g de haricots Comtesse de Chambord*
- *25 g de miel*
- *30 g de sucre*

Pour la pâte :

- *100 g de farine*
- *2 œufs*
- *80 g de sucre*
- *20 g de miel*
- *1 cuillère à café de levure chimique*

La préparation

1. Préparez la crème de haricots

Faites tremper les haricots une nuit dans l'eau. Égouttez-les, rincez-les puis placez-les dans une casserole d'eau froide. Portez à ébullition et laissez cuire à frémissements jusqu'à ce qu'ils soient tendres.

Égouttez-les, puis remettez-les dans la casserole avec le sucre, le miel et un peu d'eau. Faites cuire à feu doux 10 à 15 minutes en mélangeant régulièrement. Mixez et ajustez avec un peu d'eau jusqu'à obtenir la consistance souhaitée. Réservez au frais.

2. Réalisez les crêpes

Battez les œufs avec les sucres et le miel jusqu'à dissolution complète. Incorporez la farine et la levure tamisées, puis mélangez. Ajoutez l'eau, filmez et laissez reposer 10 minutes.

Dans une poêle légèrement huilée et chaude, versez une louche de pâte pour former une crêpe d'environ 10 cm. Lorsque des bulles apparaissent, retournez-la et poursuivez la cuisson 1 minute. Déposez sur une grille et répétez jusqu'à épuisement de la pâte.

3. Assemblez les dorayaki

Étalez généreusement la crème de haricots sur une crêpe. Recouvrez d'une seconde crêpe et pressez délicatement les bords. Répétez l'opération pour les autres dorayaki.



LABEL APICITÉ :
TROUY DÉCROCHE SA PREMIÈRE ABEILLE

La Ville de Trouy vient de décrocher le label national Apicité – 1 abeille, « Démarche reconnue » !

Une belle distinction qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de la protection des abeilles domestiques et sauvages et de la préservation de la biodiversité.

Cette reconnaissance valorise les nombreuses actions engagées par la commune : aménagements favorables aux pollinisateurs, gestion raisonnée des espaces verts, préservation des ressources florales et sensibilisation des habitants à la protection de la nature.

La Ville de Trouy a également créé un rucher municipal et une miellerie, témoignant concrètement de sa volonté de favoriser la présence des abeilles, de soutenir leur protection et de sensibiliser le public au rôle essentiel des pollinisateurs dans notre écosystème.

C'est avant tout une réussite collective. Elle témoigne de l'implication des élus et des différents services municipaux.

Cette première abeille vient saluer le chemin parcouru et nous encourage à poursuivre nos efforts pour faire grandir la biodiversité et préserver notre cadre de vie.

Un grand merci tout particulier aux agents du service Espaces verts, dont le travail quotidien, le savoir-faire et l'engagement contribuent pleinement à faire de Trouy une commune toujours plus respectueuse de son environnement.

APIcité®

APICITÉ : UN LABEL POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS

Créé en 2016 par l'UNAF, le label APIcité valorise les communes engagées en faveur des abeilles, des pollinisateurs et de la biodiversité.
Trois niveaux de distinction existent, symbolisés par une, deux ou trois abeilles.

150 COLLECTIVITÉS distinguées en France lors de l'édition 2025.





LE CENTRE DE LOISIRS FAIT PEAU NEUVE !

Le 12 novembre dernier, les nouveaux aménagements du Centre de Loisirs de Trouy ont été inaugurés par M. Franck Breteau, Maire, entouré d'élus, de Mme Cécile Fauvet, DGS de la ville de Trouy, de M. Charles Collin, Président de la CAF, M. David Boisson, Directeur de Cuisinella de Saint-Germain du Puy et des membres du service Enfance de la commune.

Cette rencontre a permis de découvrir les différentes améliorations apportées aux espaces, avec une volonté commune de proposer des équipements plus fonctionnels et adaptés à tous.

La cuisine a notamment fait l'objet d'une rénovation complète, conçue et réalisée par Cuisinella selon les besoins exprimés par les équipes du Centre de Loisirs et de Mathilde Dupouey, animatrice du RPE. Entièrement repensée, elle dispose désormais de plans de travail à différentes hauteurs afin de permettre aux jeunes enfants comme aux adultes de l'utiliser dans les meilleures conditions ainsi que de nombreux rangements.

Le Relais Petite Enfance a également été doté de nouveaux matériels pour améliorer l'accueil et les activités proposées aux tout-petits, dont une cuisine en bois, réplique de la cuisine pédagogique.

De son côté, la mezzanine du Centre de Loisirs a été aménagée pour offrir aux adolescents un espace qui leur est propre, avec des banquettes, des tapis, des coussins, des fauteuils poire et une chauffeuse, favorisant ainsi la détente et les moments de partage.

Grâce à ces investissements, le Centre de Loisirs et le RPE disposent désormais d'espaces renouvelés, plus accueillants et mieux adaptés aux besoins des enfants et des équipes qui les accompagnent au quotidien.

La réalisation de ces aménagements, d'un montant de 16 000 €, a bénéficié du soutien financier de la CAF, qui a accordé une subvention de 8 000 €.









LA GRANDE LESSIVE
CÉLÈBRE LA PHOTOGRAPHIE

Le jeudi 15 octobre 2026, les élèves des écoles maternelles « Graine d'artistes » au Bourg et « L'Envol » au Nord, ainsi que l'école élémentaire du Nord, ont participé à La Grande Lessive, une manifestation artistique internationale placée cette année sous le thème « Photo (et) graphie », en hommage aux 200 ans de la photographie.

Dessins, portraits, jeux d'ombres et créations originales ont révélé toute l'imagination des enfants. Suspendues en extérieur, leurs réalisations ont transformé les abords des écoles en galeries d'art éphémères, pour le plaisir des petits et des grands.



Un grand merci à tous les participants.



METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE

Le 16 octobre, les élèves des écoles des Talleries et du DAME ont participé à la 33ème édition de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie », organisée par ELA.

Entre course solidaire, ateliers sportifs et activités de sensibilisation au handicap, les enfants ont découvert l'importance de l'entraide et du respect des différences.

Au total, **185 kilomètres ont été parcourus et 739,50 € récoltés** pour soutenir les familles touchées par les leucodystrophies et financer la recherche.

CROSS ANNUEL

Les 114 élèves de l'école élémentaire du Bourg ont participé à leur cross annuel, encouragés par leurs enseignants, leurs camarades et leurs familles.

Du CP au CM2, chacun a couru selon son niveau, faisant preuve d'effort et de persévérance.

Après avoir relevé le défi, tous les participants ont reçu un diplôme et partagé un goûter bien mérité.

Une journée placée sous le signe du sport, du dépassement de soi et de la convivialité !





LA SEMAINE DU GOÛT *voit la vie en vert*

Du 12 au 16 octobre, le RPE « Pomme d'Api » a célébré la Semaine du goût autour de la couleur verte.

Les enfants ont éveillé leurs cinq sens grâce à la découverte et à la dégustation de fruits et légumes, à un bac sensoriel, ainsi qu'à des activités créatives autour de la grenouille et de la souris verte.

Une semaine ludique et riche en découvertes, partagée dans la bonne humeur par les enfants et les assistantes maternelles, tous vêtus de vert !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2027

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2024, qui entreront à l'école en septembre 2027, auront lieu à l'Hôtel de Ville au Château Rozé.

- **Le 18 février de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**
- **Le 19 février de 9h à 12 h et de 13h30 à 18h30**

Merci de prendre rendez-vous auprès de Rachel TANNEUR, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires auprès du service enfance au 02 48 64 73 58.

Le jour de votre rendez-vous, n'oubliez pas d'apporter votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.







UN BILAN POSITIF

POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT AU CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances de la Toussaint, le Centre de Loisirs a accueilli en moyenne 53 enfants la première semaine et 41 la deuxième.
Trois animatrices saisonnières ont assuré l'encadrement la première semaine, puis deux la seconde. Parmi elles, trois ont bénéficié de l'aide au BAFA proposée par la commune.

Des vacances riches en activités

Les enfants ont profité d'un programme varié : ateliers culinaires dans la nouvelle cuisine pédagogique, lectures à la bibliothèque municipale, sorties en forêt, danse moderne, initiation au cirque, ateliers créatifs, grands jeux et activités sportives.

Des thèmes adaptés à chaque âge ont également rythmé les deux semaines, entre petits monstres, indiens et automne gourmand.



Les enfants ont aussi pu découvrir et investir la nouvelle mezzanine.

Des objectifs pédagogiques adaptés à chaque âge

Le projet pédagogique poursuivait deux objectifs : ***développer les différentes capacités des maternelles à travers les ateliers et favoriser les activités collectives chez les élémentaires.***

Ces vacances se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

Merci à toute l'équipe d'animation pour son investissement et aux enfants pour leur enthousiasme !





Les Ateliers de Béa

Les Ateliers de Béa ont profité de la semaine bleue et des derniers rayons du soleil du 5 au 9 octobre pour faire de nombreuses activités comme balade dans les bois, scrabble, bien-être, jeux de société, ...

jeux

Centre de Loisirs de 14h30 à 17h30
14 décembre, 11 et 25 janvier, 15 février

Rumi bar

Bar le Popito à partir de 15 h
les 21 janvier et 25 février

Ouverts à tous ceux qui veulent nous rejoindre pour partager des bons moments de convivialité

Renseignements « Les Ateliers de Béa »
au 02 48 20 38 51

VENTES D'ARTICLES DE DÉCORATION, DE LIVRES ET DICTÉE au profit du Téléthon

5 décembre 2026

de 9h à 12h, devant les commerces et la bibliothèque
de 10h à 12h, à l'école élémentaire du Bourg



Une belle mobilisation solidaire à Trouy au profit de la Banque Alimentaire

Les 6 et 7 novembre, la commune de Trouy a participé à la grande collecte nationale organisée au bénéfice de la Banque Alimentaire du Cher. A cette occasion, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a coordonné l'opération en faisant appel à la solidarité des habitants.

Plusieurs lieux de dépôt étaient accessibles afin de permettre au plus grand nombre de contribuer à cette initiative : les quatre écoles de la commune ainsi que l'épicerie Le Panier Sympa.
Les habitants ont répondu favorablement à cet appel aux dons.

Cette mobilisation a permis de réunir 125 kg de denrées alimentaires et de produits de première nécessité.

A l'issue de la collecte, les marchandises ont été récupérées, classées et préparées par les bénévoles et les membres du CCAS.

Les produits collectés contribueront à soutenir l'action menée régulièrement par le CCAS auprès des familles de Trouy confrontées à des difficultés financières.

Dans une période où de nombreux foyers doivent faire face à la hausse du coût de la vie, cette opération prend tout son sens. Elle rappelle combien l'engagement collectif et les gestes de chacun sont précieux pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Un grand merci à tous !





REPAS ET COLIS AUX AÎNÉS

La distribution du colis de Noël aura lieu le mercredi 9 décembre 2026 de 14h à 16h :

→ à l'école élémentaire des Talleries pour les habitants de Trouy Nord,
→ à l'EJMT pour les habitants de Trouy Bourg.

Le repas des aînés aura lieu à l'Espace Jean-Marie Truchot, le 6 décembre 2026.
Il concerne les personnes âgées de 70 ans et plus, qui ont retourné le questionnaire avec leur choix.

Le C.C.A.S. offrira, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un cadeau d'une valeur de 30 €, sous la forme d'un virement bancaire :
→ ***Aux enfants placés dans des familles d'accueil trucidiennes,***
→ ***Aux personnes porteuses de handicap (ne bénéficiant pas du repas des aînés, ni du colis) reconnues handicapées (catégorie C ou 80 % d'invalidité).***

Bons cadeaux

Pour recevoir ces cadeaux de Noël, vous devez vous inscrire auprès de Mme Christine Lelong, secrétaire du CCAS :

› secretariat@ville-trouy.fr

Permanence Mutuelle de Bourges Plus

La Mutuelle de territoire de Bourges Plus propose une permanence à Trouy pour présenter son offre de mutuelle solidaire, destinée aux habitants de la commune.

4 décembre 2026
de 9h à 12h, Hôtel de ville
sur rendez-vous

› mutuale.fr › agence.bourges@mutuale.fr

LE BAROUDEUR BRETON

LES GALETTES BRETONNES PRENNENT LA ROUTE

Trucidiens depuis 12 ans, Kévin et Axelle Thuillier ont décidé de se lancer dans une nouvelle aventure avec leur food truck « Le Baroudeur Breton ».



Après avoir fait l'acquisition d'une remorque, le couple sillonne désormais les routes de la région Centre pour proposer une cuisine bretonne originale et conviviale.

L'aventure a débuté en septembre 2025, à l'occasion de la braderie de Tours, avant de les conduire sur de nombreux événements et manifestations.

Leur spécialité : des galettes au sarrasin aux saveurs du monde, servies façon burrito, assorties de crêpes sucrées.

Ils proposent de la bière bretonne, du cidre à la pression et des boissons sans alcool.

En plus de la restauration ambulante ils peuvent se déplacer à l'occasion de foires, marchés, festivals, concerts, événements sportifs ou fêtes locales.

Les clients peuvent les solliciter pour des prestations traiteur sur mesure, avec la possibilité de privatiser leur service pour les particuliers, à l'occasion d'un lendemain de mariage, d'un anniversaire ou d'un baptême, mais aussi pour les professionnels, lors de séminaires, arbres de Noël ou journées de cohésion.

Avec leur remorque aux couleurs du voyage, Le Baroudeur Breton allie originalité et gourmandise pour chaque occasion.

LE BAROUDEUR BRETON

RETROUVEZ-LES !

07.43.32.38.78
lebaroudeur.food@gmail.com
le.baroudeur.breton sur ***INSTAGRAM***
lebaroudeur breton sur ***FACEBOOK***

UNE NOUVELLE KINÉSITHÉRAPEUTE À TROUY

Depuis le 21 septembre 2026, Orlane Eveno, nouvelle kinésithérapeute, a rejoint le cabinet de Trouy, en remplacement de Mathilde James.

Elle s'est spécialisée en rééducation vestibulaire, une prise en charge spécifique des troubles liés à l'oreille interne et à l'équilibre.

Les consultations sont assurées sur rendez-vous, du lundi au vendredi, hors week-ends et jours fériés au Cabinet de kinésithérapie, 3 place du 8 mai 1945 à Trouy.

Nous souhaitons à Orlane la bienvenue à Trouy et une pleine réussite dans cette nouvelle étape professionnelle !



ORLANE EVENO

- 06.62.05.42.11
- ***3 place du 8 mai 1945*** - *18570 TROUY*



UNE NOUVELLE PARENTHÈSE DE DÉTENTE CHEZ ATELIER NOUVEL HAIR

Depuis le 1er septembre, Angel, Atelier Nouvel Hair, propose une nouvelle activité dédiée au bien-être et à la relaxation : des rituels de détente du cuir chevelu, pour une véritable parenthèse de déconnexion.

Elle propose trois rituels d'une durée de 30 minutes

Une belle nouveauté à découvrir pour prendre soin de soi et s'offrir un véritable moment de relaxation !

NOUVEL HAIR

- 06.89.29.01.83
- *Nouvel'hair sur* ***FACEBOOK***
- *atelier_nouvelhair sur* ***INSTAGRAM***

AUDREY ROUMIER, RÉFLEXOLOGUE
À L'ESPACE PARAMÉDICAL DES TALLERIES

Depuis mai 2026, Audrey Roumier a installé son cabinet à l'Espace Paramédical des Talleries, à Trouy.

La réflexologie plantaire repose sur un toucher spécifique, la digitopression, exercé sur des zones réflexes situées au niveau des pieds. Elle est proposée en prévention, en accompagnement ou simplement pour la détente et le bien-être.

Selon les besoins, les séances peuvent notamment contribuer à soulager certaines douleurs musculaires ou articulaires, apaiser le stress et les tensions nerveuses, favoriser le sommeil, améliorer le confort digestif et stimuler la circulation sanguine et lymphatique.

Audrey accompagne ainsi ses clients avec écoute et bienveillance, du nourrisson à la personne âgée.

Les séances vont d'environ 10 minutes pour les tout-petits à 45 minutes pour les adultes, pour des tarifs de 35 à 55 €.

Elle intervient notamment autour de problématiques telles que les poussées dentaires, coliques, reflux, allergies, troubles ORL, énurésie, hyperactivité, anxiété, stress, maux de dos, sciatique, troubles du sommeil ou migraines.

Chaque consultation est personnalisée et vise à favoriser un meilleur équilibre général, tant physique qu'émotionnel.
La réflexologie ne remplace toutefois pas une consultation médicale et ne permet ni d'établir un diagnostic, ni de prescrire un traitement.

Audrey peut, lorsque cela est nécessaire, orienter ses clients vers d'autres professionnels de santé ou du bien-être.

Les rendez-vous se prennent uniquement par téléphone, du lundi au samedi.

AUDREY ROUMIER

- 06.27.26.26.07
- ***contact@reflexologue-roumier.com***
- ***Espace paramédical des Talleries*** *- 26 bis rue des Frères Lumière - 18570 TROUY*
- ***reflexologue-roumier.com***



Installée à Trouy depuis 2019, Lauriane Louis accompagne les habitants de la commune, de Bourges et des environs dans leurs projets immobiliers, qu'il s'agisse d'un premier achat, d'une vente ou d'un changement de vie. Consciente qu'un projet immobilier représente souvent une étape importante, parfois chargée d'émotions et de questionnements, elle place l'écoute et la confiance au cœur de son métier.

Elle prend le temps de comprendre les attentes de chacun, de conseiller et de guider vendeurs comme acquéreurs dans leurs démarches, de la première rencontre jusqu'à la remise des clés.

LAURIANE LOUIS, UNE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER À L'ÉCOUTE DES PROJETS DE VIE

Diplômée d'une école supérieure de commerce à Bordeaux, Lauriane a débuté sa carrière comme acheteuse dans une grande entreprise du bâtiment, avant de se tourner vers l'enseignement pendant une dizaine d'années.

Ces expériences lui ont permis de développer des qualités essentielles : le sens du contact, la capacité à expliquer, à rassurer et à accompagner chacun à son rythme.

Passionnée par les relations humaines autant que par l'immobilier, elle a choisi de donner un nouveau tournant à sa vie professionnelle, depuis quelques mois, en devenant conseillère en immobilier indépendante au sein du réseau IAD. Elle bénéficie ainsi de formations régulières et de l'appui d'un collectif de conseillers avec lesquels elle partage expériences et conseils, tout en restant disponible pour ses clients.

Grâce à sa connaissance du secteur et des communes environnantes, Lauriane privilégie les échanges directs et la proximité. Elle se déplace à domicile pour discuter des projets, répondre aux questions et conseiller les habitants, qu'ils souhaitent vendre, acheter ou simplement se renseigner sur la valeur de leur bien immobilier.

Elle propose notamment un avis de valeur gratuit et sans engagement, permettant à chacun d'obtenir une première estimation de son bien et d'envisager sereinement la suite de son projet.



LAURIANE LOUIS

CONSEILLÈRE IMMOBILIÈRE INDÉPENDANTE, RÉSEAU IAD

Secteur : *Trouy, Bourges et alentours*

06.52.30.70.14

lauriane.louis@iadfrance.fr

www.laurianelouis.fr



La Ville de Trouy au 28ème Défi Inter-Entreprises de Bourges

La Ville de Trouy a une nouvelle fois participé au 28ème Défi Inter-Entreprises de Bourges, un rendez-vous sportif réunissant près de 300 équipes et 1200 compétiteurs.

Pour l'occasion, deux équipes aux couleurs de Trouy ont représenté fièrement notre commune.

Equipe 127 **181ème place au classement général avec un temps total de 44 min 53 s et une moyenne de 9,9 km/h.**

Equipe 126 **287ème place au classement général avec un temps total de 57 min 47 s et une moyenne de 12,8 km/h.**

Félicitations à l'ensemble des participants pour leur engagement, leur esprit d'équipe et leur bonne humeur tout au long de cette belle épreuve sportive.

Au-delà du classement, cette participation témoigne du dynamisme de notre commune et des valeurs de convivialité, de cohésion et de dépassement de soi portées par les trucidiens.

Bravo à nos deux équipes pour avoir porté haut les couleurs de Trouy !

LE DÉFI INTER-ENTREPRISES DE BOURGES

est un événement sportif et convivial créé en 1996. Il a pour objectif de rassembler les entreprises, les collectivités et les associations du département du Cher autour du sport et de la cohésion d'équipe.

Organisation :

Longtemps porté par la Ville de Bourges (avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher ou de la communauté d'agglomération Bourges Plus), l'organisation a évolué pour être confiée à de nouveaux acteurs locaux, comme BGE Berry Touraine.

Le format de l'épreuve :

Il se déroule traditionnellement au lac du Val d'Auron. Les participants forment des équipes de 4 personnes qui combinent plusieurs disciplines :
3 km de course à pied
6 km de vélo / VTT
600 m de canoë (2 équipiers)



TROUY ET LE 1er RÉGIMENT D'INFANTERIE

UN PARRAINAGE AU NOM D'UNE HISTOIRE COMMUNE

Le 12 novembre 2026, la Ville de Trouy a officialisé son parrainage avec la 1ère section de la 9ème compagnie du 1er Régiment d'Infanterie, lors d'une cérémonie organisée en présence du maire, Franck Breteau, et du colonel Frotier de La Messelière, chef de corps du régiment. Initialement prévue le 12 septembre, cette cérémonie avait été reportée.

Ce parrainage vient reconnaître des liens historiques forts, noués durant la Seconde Guerre mondiale. En juin 1940, après la signature de l'armistice, la ligne de démarcation traverse le Cher et coupe la commune de Trouy en deux, entre zone occupée et zone libre. Le quotidien des habitants est alors profondément bouleversé par les contrôles et les restrictions de circulation. Dans ce contexte difficile, Trouy devient un lieu de passage pour de nombreuses personnes cherchant à rejoindre la zone libre : prisonniers évadés, familles juives, aviateurs alliés ou résistants. Des habitants leur apportent discrètement aide et protection, parfois au péril de leur vie. Le maire de l'époque, Désiré Segril, participe lui aussi à cet engagement en délivrant de faux certificats de travail pour leur permettre d'échapper aux contrôles.

Parallèlement, la 7ème compagnie du 1er Régiment d'Infanterie, commandée par le sous-lieutenant Roideau, est stationnée à Trouy. Des liens de confiance se nouent entre les soldats et la population. Après l'invasion de la zone libre en novembre 1942 et la dissolution de l'Armée d'Armistice, les militaires du régiment rejoignent la Résistance sous l'impulsion du colonel Bertrand. Ils participent ensuite activement à la Libération du Berry, notamment de Bourges, en septembre 1944.

Cette histoire commune est aujourd'hui honorée par l'inauguration d'une stèle commémorative et le parrainage de la 1ère section de la 9ème compagnie, chargée de perpétuer les traditions de ses aïeux.
Ce geste rappelle le courage des militaires et des habitants qui, ensemble, ont défendu les valeurs de liberté et de solidarité.
La devise choisie pour accompagner ce parrainage résume cet héritage : « Praeteriti fides, exemplumque futuri », soit « Fidélité au passé, exemple pour l'avenir ».



Au-delà de l'hommage, ce parrainage porte une ambition essentielle : faire vivre cette mémoire et transmettre aux jeunes générations les valeurs qui unissent Trouy et le 1er Régiment d'Infanterie depuis plus de 80 ans.
Dans cette continuité, la commune accueillera sur son territoire, dès septembre 2027 et en présence du 1er Régiment d'Infanterie, les commémorations de la « Résistance Berry ».

À PARTIR DU MARDI 1ER DÉCEMBRE

LES LUTINS FARCEURS



Les lutins farceurs sont de retour à Trouy !
Dès le 1er décembre, préparez-vous à découvrir leurs nouvelles aventures, leurs bêtises et leurs surprises qui viendront égayer les fêtes de fin d'année.
Une animation pleine de magie et de malice à partager en famille !

+ d'infos
jessica.martin-tessiot@ville-trouy.fr

MARDI 1ER DÉCEMBRE - 18H30

PROJET Y'AVANTI

Salle des actes de l'Hôtel de Ville



L' association De Bourges à Vous et l'équipe du long-métrage Y'AVANTI vous invitent à une réunion d'information pour découvrir ce beau projet cinématographique qui mettra à l'honneur notre territoire et ses habitants.

Envie de devenir figurant, de participer au tournage ou simplement d'en savoir plus ? Venez rencontrer l'équipe du film !

découvrir Y'AVANTI
yavanti.com

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

SOIRÉE DE NOËL DU GPE



Les enfants chanteront devant l'école à 16h20 pour lancer les festivités.
Au programme également : vente de crêpes, créations de Noël réalisées par les enfants, chocolat chaud offert, séance photo avec le Père Noël et remise des sapins commandés.
La soirée se clôturera par un feu d'artifice à 18h30, tiré au boulodrome.

+ d'infos
gpetrouybourg@outlook.fr

VENDREDI 4 DÉCEMBRE - DE 12H30 À 19H

VENTE EXCEPTIONNELLE – DES FILS ET DU CŒUR

Espace Jean-Marie Truchot



L'association Des Fils et du Cœur organise une vente exceptionnelle de tenues de défilés à l'Espace Jean-Marie Truchot.

Une occasion de découvrir des pièces uniques et originales, tout en soutenant les actions de l'association. Les bénéfices permettront notamment de financer ses projets solidaires.

+ d'infos
angelabadie@hotmail.fr

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS - 11 DÉCEMBRE

CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON DÉCORÉE DE NOËL



La magie de Noël s'invite dans les rues de Trouy !
La municipalité organise un concours de décorations de Noël pour récompenser les plus belles maisons illuminées.
Façades, balcons et jardins pourront rivaliser de créativité pour faire briller la commune durant les fêtes.

inscriptions et règlement
valerie.georges@ville-trouy.fr

VENDREDI 11 DÉCEMBRE - DE 16H45 À 18H45

LE RPE FÊTE NOËL

Centre de Loisirs de Trouy



Le Relais Petite Enfance invite les assistantes maternelles, les parents employeurs et les enfants de 0 à 6 ans à célébrer Noël.
Au programme : ateliers sensoriels, conte animé, goûter préparé par les enfants et espace photo aux couleurs de Noël.
Un moment festif et convivial à partager ensemble !

Sur inscription
06 37 73 98 74
rpe@ville-trouy.fr

JEUDI 31 DÉCEMBRE - À PARTIR DE 21H

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE DU CYCLO CLUB DE TROUY

Espace Jean-Marie Truchot



Le Cyclo Club de Trouy vous invite à célébrer la Saint-Sylvestre autour d'un réveillon gastronomique et festif.
Au menu : cocktail de bienvenue, foie gras, noix de Saint-Jacques, tournedos de canard, assortiment de fromages et dessert gourmand.
La soirée sera accompagnée en musique par l'orchestre Éric Bouvelle et Sandra, pour accueillir la nouvelle année dans une ambiance conviviale.

renseignements et réservations
Alain LAUVERJAT : 06 62 13 97 59
tarif
98€ / personne

DIMANCHE 10 JANVIER 2027 - À PARTIR DE 14H30

THÉ DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES

Espace Jean-Marie Truchot



Le Comité des Fêtes de Trouy vous donne rendez-vous pour un après-midi dansant animé par l'orchestre Virginie Pourget.
Une occasion de partager un moment musical et convivial sur la piste de danse, au rythme de l'accordéon et de la variété.

renseignements
armelle.gauthier75@orange.fr
tarif
12€ / personne

LUNDI 4 JANVIER ET LUNDI 22 FÉVRIER

LES WORKSHOPS DE CALIE TEE

Centre culturel de Trouy-Nord



Chanteuse, danseuse de claquettes, musicienne et chorégraphe, Calie Tee propose des workshops accessibles à tous, débutants comme initiés.
Au programme : burlesque et identités le 4 janvier, puis burlesque musical le 22 février, pour explorer le mouvement, la musique et l'expression de soi.

tarif
à partir de 20€
+ d'infos
calliope.culture@gmail.com

16 JANVIER - 14H

APRÈS-MIDI LOTO - GPE

Espace Jean-Marie Truchot



Le Groupement pour les enfants de Trouy Bourg organise un loto dont les bénéfices seront reversés aux projets des enfants.
Un après-midi convivial et solidaire pour tenter sa chance tout en soutenant les initiatives en faveur des jeunes de Trouy Bourg.

réservations
06 22 03 57 24

4 FÉVRIER - DE 16H30 À 19H

EXPOSITION SUR L'ÉLECTRICITÉ

Espace Jean-Marie Truchot



Accessible dès 6 ans, cette exposition interactive et ludique invite petits et grands à découvrir l'électricité, ses propriétés et ses modes de production.
À travers 17 ateliers, les visiteurs pourront manipuler, tester et expérimenter, tout en étant sensibilisés aux risques et aux dangers liés à l'électricité.

ouverture au public
jeudi 4 février
de 16h30 à 19h

6 FÉVRIER - 20H

SOIRÉE ANNÉES 80 – COMITÉ DU PERSONNEL

Espace Jean-Marie Truchot



Envie de replonger dans l'ambiance des années 80 ? Le Comité du Personnel vous donne rendez-vous pour une soirée festive et musicale à l'Espace Jean-Marie Truchot.
Au programme : repas froid, boissons non incluses, avec un apéritif et un café offerts.
Une soirée placée sous le signe de la convivialité et des souvenirs musicaux ! **Réservation à partir du 5 janvier.**

renseignements
06 08 84 54 19
tarif
18€ / personne

DIMANCHE 21 FÉVRIER - 14H30

THÉ DANSANT DU CYCLO CLUB

Espace Jean-Marie Truchot



Le Cyclo Club de Trouy organise un nouvel après-midi dansant animé par Mickaël Pigeat et Stéphane Fabre.
Venez profiter d'un moment musical et chaleureux autour de l'accordéon et de la danse, dans une ambiance conviviale.

renseignements
Alain LAUVERJAT, 06 62 13 97 59
tarif
12€ / personne

DIMANCHE 28 FÉVRIER 2027 - 14H30

THÉ DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES

Espace Jean-Marie Truchot



Le Comité des fêtes de Trouy vous invite à un nouvel après-midi dansant animé par l'orchestre Jérôme Gauthier. Rendez-vous sur la piste pour partager un moment musical et convivial, au rythme de la danse et de la variété.

renseignements
armelle.gauthier75@orange.fr
tarif
12€ / personne

DIMANCHE 7 MARS 2027 - 13H30

CONCOURS DE BELOTE – TNAPE

Espace Jean-Marie Truchot



Trouy Nord Association des Parents d'Élèves organise un concours de belote par équipes.
Un lot sera remis à chaque joueur, avec un jambon sec pour le premier lot.
Une tombola, une buvette et des pâtisseries compléteront cet après-midi placé sous le signe du jeu et de la convivialité.

réservations
06 75 61 01 51

TOUS LES MARDIS - 10H30

YOGA À TROUY

Espace Jean-Marie Truchot



Agnès, diplômée en yoga depuis 10 ans, propose des séances hebdomadaires pour découvrir ou approfondir cette discipline.
Dans une approche bienveillante, les participants sont invités à prendre un temps pour eux, travailler leur mobilité et retrouver un équilibre entre corps et esprit.

+ d'infos
06 12 92 33 22
univershanti@gmail.com

TOUS LES MARDIS - DE 16H45 À 18H15

COURS DE THÉÂTRE – 7/10 ANS

Espace Jean-Marie Truchot



Le Compagnie du Dernier Soleil propose des cours de théâtre pour les enfants de 7 à 10 ans.
Un rendez-vous hebdomadaire pour découvrir le jeu scénique, développer son imagination et prendre confiance en soi à travers la pratique théâtrale.

+ d'infos
ciedierniersoleil@gmail.com

TOUTE L'ANNÉE

KRAV MAGA – SELF-DÉFENSE

Salle multisports



Envie d'apprendre à vous défendre et de gagner en confiance ?
Le Krav Maga Global 18 propose des cours de self-défense accessibles pour développer ses capacités à se protéger, renforcer sa confiance et améliorer sa maîtrise de soi.

+ d'infos
kmg18.fr

À VOS AGENDAS

RENDEZ-VOUS | ACTIVITÉS | INFOS PRATIQUES

DÉCEMBRE

Mar 1

RÉUNION PUBLIQUE, LONG MÉTRAGE
Y'AVANTI
Hôtel de Ville

Ven 4

SOIRÉE DE NOËL
GPE
École du Bourg et Boulodrome

VENTES DES TENUES DES DÉFILÉS
Des Fils et du Cœur
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 5

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE
Monument aux morts

VENTE D'ARTICLES DE DÉCORATION, DE LIVRES ET DICTÉE
Téléthon
devant les commerces et la bibliothèque, à l'école élémentaire du Bourg

Dim 6

REPAS DES AÎNÉS
Municipalité
Espace Jean-Marie Truchot

Mer 9

DISTRIBUTION COLIS DE NOËL
Municipalité
Espace Jean-Marie Truchot et préau école élémentaire Trouy-Nord

Ven 11

FÊTE DE NOËL
RPE
Centre de Loisirs

Jeu 17

CONSEIL MUNICIPAL
Salle des Actes - Hôtel de Ville

Sam 19

LOTO
Soleil à Madzari
Espace Jean-Marie Truchot

Lun 21

REMISE DE CHÈQUES TÉLÉTHON + REMISE RÉCOMPENSES CONCOURS MAISONS DÉCORÉES DE NOËL
Hôtel de Ville

Jeu 31

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
Cyclo Club de Trouy
Espace Jean-Marie Truchot

JANVIER

Ven 8

VŒUX DU MAIRE
Espace Jean-Marie Truchot

Dim 10

THÉ DANSANT
Comité des Fêtes
Espace Jean-Marie Truchot

Ven 15

SOIRÉE TARTIFLETTE
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BOURG
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 16

LOTO
GPE
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 23

REPAS
ES TROUY PÉTANQUE
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 30

BOURSE TOUTES COLLECTIONS
TTL
Espace Jean-Marie Truchot

Dim 31

BOURSE D'ÉCHANGES ET DE VENTE
TTL
Espace Jean-Marie Truchot

FÉVRIER

Jeu 4

EXPOSITION CULTURE SCIENTIFIQUE
FRMJC
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 6

SOIRÉE ANNÉES 80
Comité du Personnel
Espace Jean-Marie Truchot

Dim 7

RIFLES
CSB
Espace Jean-Marie Truchot

Ven 12 Sam 13

RENCONTRES ARTISTIQUES
TTL
Espace Jean-Marie Truchot

Sam 20

LOTO
TNAPE
Espace Jean-Marie Truchot

Dim 21

THÉ DANSANT
Cyclo Club de Trouy
Espace Jean-Marie Truchot

Dim 28

THÉ DANSANT
Comité des Fêtes
Espace Jean-Marie Truchot

Franck Breteau, Maire de Trouy, ainsi que l'ensemble du Conseil municipal vous convient à la cérémonie des

voeux du maire

aux Trucidiens

8 janvier
18h30

Espace Jean-Marie Truchot

